

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 octobre 2012

Le coût économique et social de l'autisme

Déclaration du groupe de l'UNSA

Aborder un sujet aussi sensible que l'autisme, handicap reconnu seulement en 1995, uniquement sous l'aspect des coûts, renvoie à la crainte d'une gestion comptable froide, déshumanisée. L'UNSA n'est pas insensible à la maîtrise des dépenses et considère que des procédures d'évaluation sont indispensables pour procéder aux ajustements lorsqu'ils s'avèrent nécessaires. En cela, il est important de distinguer de nouvelles prises en charge ou de modérer d'autres engagements s'ils sont moins performants.

Cette réalité étant bien établie, l'UNSA considère que les aspects sociaux conservent toute leur place.

L'autisme de haut niveau (autistes Asperger) revêt des aspects spécifiques pouvant permettre d'acquérir des qualifications. Rendre cette faculté d'agir constitue une contrepartie positive pour la société toute entière. Délivrer les savoir-faire des personnes autistes est pourtant bien une contrepartie positive aux coûts économiques comme sociaux. Pour l'UNSA, il est important de rappeler cette réalité dans une période de crise.

Poser la question des coûts, permet cependant de s'interroger sur la qualité d'appréhension de ce type de handicap, d'en améliorer la connaissance afin d'apporter aux personnes autistes des réponses adaptées à leurs difficultés.

Pour cela, force est de constater que, pourtant non négligeable, le phénomène lui-même est très mal cerné : on a seulement évalué à 6 000 le nombre de naissances d'enfants autistes par an tandis que le nombre de personnes atteintes de ce handicap se situerait aux alentours de 600 000. Évaluer correctement les charges induites implique une analyse bien au-delà des aspects comptables.

L'autisme recouvre un ensemble hétérogène de troubles qu'il convient de repérer et de diagnostiquer dès le plus jeune âge. Plus le dépistage est précoce, plus la mise en place d'interventions coordonnées en collaboration avec les parents permet le maintien en milieu ordinaire. Celui-ci nécessite cependant des moyens pour garantir un environnement pédagogique et éducatif très structuré, permettant à l'enfant de mener une scolarisation normale. Le diagnostic des personnes adultes autistes est nettement insuffisant et elles sont orientées par défaut dans des établissements du secteur médico-social ou des services psychiatriques non adaptés à leur handicap alors que l'hôpital n'est pas un lieu de vie !

Pour cela, plusieurs axes doivent être fortement développés :

- la recherche afin de faire progresser l'état des connaissances et les pratiques ;
- la formation initiale et continue des professionnels : médecins, orthophonistes, psychomotriciens, infirmiers, puéricultrices, personnels de l'Éducation nationale (enseignants et auxiliaire de vie scolaire) ;

- l'information et la sensibilisation du grand public ;
- la scolarisation des enfants autistes dans les structures d'enseignement public de leur quartier (écoles, collèges, lycées et universités). Cela implique d'associer les familles et de mettre en œuvre les accompagnements humains, les soutiens diversifiés et les équipements adaptés, en fonction des besoins spécifiques de chaque personne, ceci afin d'améliorer la situation de handicap ;
- l'insertion le plus possible dans l'activité professionnelle commune, ce qui permet à chacune et à chacun d'affirmer son appartenance au groupe social, son identité, sa citoyenneté et sa dignité. La mobilisation des entreprises est nécessaire et doit s'effectuer en concertation avec les partenaires sociaux.

L'UNSA estime que le coût économique et social doit prendre en compte le devoir de garantir à tous le plein épanouissement, l'accès le plus complet à l'autonomie et à la responsabilité, la participation effective à tous les actes de la vie sociale. Cela relève en partie de l'action contre toutes les discriminations, notamment celles qui concernent les personnes handicapées dans le milieu du travail. Si tous les citoyens dans leur quotidien et les salariés sur leurs lieux de travail prennent conscience qu'apprendre, vivre, travailler ensemble dans l'acceptation et le respect de la diversité est un facteur d'enrichissement mutuel, alors la société sera plus juste.

L'UNSA se félicite que l'année 2012 ait été décrétée année de l'autisme. Nous espérons que les travaux du Conseil économique, social et environnemental fourniront matière à une politique gouvernementale plus solidaire.

L'UNSA a considéré que l'avis proposait une analyse claire et a voté positivement.